



YCCC Yachting club des calanques de Cassis
BP 67
13714 CASSIS CEDEX

Siret 325 918 894 00016

Tél. : 06 60 51 21 76
Courriel : ycccpm1968@gmail.com
Site internet : yccc.fr

Port-Miou le 6 Juin 2020

Chers sociétaires

La période de confinement imposée par les autorités sanitaires nous a obligé à annuler voire reporter nos actions prévues au calendrier 2020.

Le confinement ayant été levé avec certaines obligations de sécurité, nous ne pensons pas pouvoir rétablir aux dates fixées les déjeuners et diners réunissant chaque année une centaine de sociétaires. Nous réfléchissons actuellement aux reports de ceux-ci pour la période de septembre à décembre. Nous vous tiendrons informés début septembre en fonction de la situation sanitaire du moment.

Les régates de la Duo 2020 et l'accueil des voileux du club de St Mandrier ont été annulés

Le club house reste disponible à chaque sociétaire sur réservation et à condition de respecter les différentes mesures de précaution :

- Des tables de maximum 10 personnes espacées de 1.5 mètre
- Port du masque obligatoire dans le bungalow du club house
- Disposer de gel hydroalcoolique

La liste et date des réservations en cours sera affichée au club-house.

Le YCCC va reprendre progressivement son activité et ses réunions du conseil d'administration toutefois en limitant à 10 le nombre de représentant du CA.

Une action de révision des extincteurs est proposée aux sociétaires par la société Parfeu le 20 juin au Club House de 9h à 12h.

Nous vous espérons toutes et tous en forme pour cette reprise de nos activités de plaisance et souhaitons vous revoir au plus vite dans notre belle calanque pour redynamiser notre association.

PS : vous avez dû recevoir la demande de règlement de votre AOT envoyée par la mairie de Cassis, n'oubliez pas d'en faire le règlement à la date du 15 juin comme précisé sur le document.

Nous vous souhaitons le CA et moi-même un agréable été et à bientôt de nous revoir.

Bien cordialement

Christian Knoerr

Président YCCC